

## **Suivi de la mise en œuvre du rééchelonnement des dettes des grandes cultures**

Une séance de travail présidée par le gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), le ministre de l'agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche et le président directeur général de la Banque Nationale Agricole (BNA) s'est tenue mardi, 15 janvier 2008, au siège de la BCT.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du suivi de la mise en oeuvre de la décision présidentielle relative au rééchelonnement des dettes des grandes cultures. Les participants à la séance ont examiné certaines problématiques et identifié les solutions idoines en vue d'encourager la procédure de rééchelonnement.

Il s'agit de s'adresser, en premier lieu, aux agriculteurs ayant uniquement des dettes au titre des grandes cultures et qui doivent être contactés et sensibilisés par les parties concernées (services régionaux de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche, la BNA et les commissaires régionaux), tout en leur rappelant la possibilité d'emprunter à nouveau.

Concernant les agriculteurs endettés au titre des grandes cultures ainsi que d'autres activités agricoles, il sera d'abord procédé au traitement des dossiers relatifs aux grandes cultures conformément aux conditions de la décision présidentielle sans tenir compte des dettes au titre des autres activités agricoles.

En cas de demande d'accès à un autre crédit, l'endettement relatif aux autres activités agricoles sera étudié au cas par cas. Les participants ont également mis en exergue les mesures avant-gardistes décidées par le chef de l'Etat pour promouvoir ce secteur stratégique et garantir les meilleures conditions de réussite à la saison agricole.